

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Les villes-mémoires mondialisées, entre conflits et nouveau régime patrimonial

La compétition croissante entre villes du monde pour l'obtention du prestigieux label Patrimoine mondial de l'Unesco interroge les relations – fondamentalement ambivalentes – que la nouvelle étape de la mondialisation en cours entretient à la mémoire. Les « villes-mémoires », dont le tissu et l'imaginaire urbains se distinguent par une stratification complexe de longue durée (à l'image de Jérusalem) et/ou un processus de patrimonialisation développé (à l'instar de Rome), semblent diamétralement s'opposer aux villes mondialisées, au tissu urbain récent et aux fonctions étroitement connectées à la nouvelle économie (comme Los Angeles ou Shanghai). Mais le processus de métropolisation, tout en réactivant cette opposition classique, la remet également en cause.

La globalisation comme menace ?

De prime abord, la globalisation semble mettre en danger les villes-mémoires. Les destructions liées au recyclage métropolitain représentent en effet une menace paysagère. Ainsi l'insertion accélérée des villes littorales chinoises dans la nouvelle division internationale du travail se traduit-elle par une modernisation volontariste du tissu urbain qui oblitère assez largement – à côté d'une muséification limitée à certains quartiers – les formes urbaines héritées des *hutongs* de Pékin et des *lilongs* de Shanghai, ces ruelles étroites et compactes.

La mise en place de nouveaux modèles économiques et urbains se révèle en outre porteuse d'une certaine standardisation formelle. Le modèle de la *skyline* à l'américaine suscite en particulier des conflits patrimoniaux dans les villes traditionnellement peu verticalisées. Ainsi, à Londres, les projets de nouveaux gratte-ciel qui se multiplient depuis le début des années 2000 se heurtent à la définition des cônes de protection du panorama des monuments historiques. À Vienne, un projet d'aménagement de quatre tours de grande hauteur un an après l'inscription du

centre historique de la ville sur la liste du Patrimoine mondial a suscité une vive réaction de l'Unesco. Le Mémoire de Vienne qui en est issu (2005) entend protéger les paysages urbains historiques et intégrer les constructions dans une démarche patrimoniale.

Parallèlement, en imposant un modèle urbain très sélectif fondé sur le primat de l'économie financiarisée, la globalisation constitue une menace fonctionnelle pour les villes-mémoires dans lesquelles les fonctions culturelles se trouvent surreprésentées.

Une insertion spécifique dans la mondialisation

Quoique dominant, le modèle de la ville globale ne constitue pas le seul modèle d'insertion dans la nouvelle étape de mondialisation. L'insertion par la culture, typique des villes mondiales, représente une alternative. Ainsi, Rome, capitale de la catholicité, lieu de mémoire italien mais aussi européen, bénéficie d'une aire d'influence mondiale, alors que ses fonctions économiques, surpassées par Milan à l'échelle nationale, ne la positionnent que dans la troisième classe des métropoles européennes¹. Certaines villes, telle Paris, cumulent toutefois le statut de ville-mémoire mondiale et de ville globale.

En promouvant les villes « créatives », qui cumulent innovation économique et création artistique, la globalisation confère en outre au patrimoine, intégré aux industries culturelles, une importance accrue dans la compétition métropolitaine. Dans ce contexte, les villes-mémoires tendent à utiliser le patrimoine pour se démarquer dans la compétition internationale : la valorisation de ressources territorialisées uniques – leurs monuments, leur tissu urbain, leur histoire – draine des flux de touristes et de cadres. Elles construisent à cet effet une nouvelle image et

¹ Céline Rozenblat et Patricia Cicille, *Les Villes européennes. Analyse comparative*, La Documentation française, Paris, 2003.

un nouveau récit métropolitains. Paris a développé le thème de la « métropole sur Seine »², qui fait fusionner l'imaginaire touristique associant depuis la fin du XIX^e siècle la ville au fleuve avec l'imaginaire globalisé du *waterfront* « reconquis ». Ce scénario de métropolisation apparaît particulièrement adapté au modèle urbain européen.

La métropolisation de la mémoire et par la mémoire

Les villes-mémoires tendent ainsi à se conformer aux standards de la nouvelle étape de mondialisation, au point de faire émerger des formes patrimoniales de la globalisation : périmètres labellisés à l'échelle mondiale, centres historiques muséalisés et muséifiés³, espaces publics régis par un référentiel patrimonial, musées entrés dans « l'ère de la gestion »⁴ et de l'architecture iconique... Le cas de Paris se révèle particulièrement caractéristique de cette évolution. La partie « noble » de ses berges se trouve inscrite depuis 1991 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Des panneaux « Histoire de Paris » mettent en exposition son tissu urbain fortement patrimonialisé, tandis que ses principaux monuments sont illuminés et mis en scène. De nouveaux musées et aménagements muséographiques signés par des grands noms de l'architecture mondiale – par exemple leoh Ming Pei pour la pyramide du Grand Louvre ou Jean Nouvel pour le musée du quai Branly – y ont vu le jour.

Cette nouvelle politique de valorisation du patrimoine parisien, qui attire chaque année plus de 27 millions de visiteurs dont 18 millions d'étrangers⁵, s'inscrit

dans le cadre d'une nouvelle étape de la mondialisation du tourisme. Grâce au bas coût du transport aérien et à l'essor des flux en provenance des pays émergents, le tourisme devient un enjeu métropolitain croissant et contribue à transformer la patrimonialisation en une « patrimonialisation »⁶, qui connecte les villes aux réseaux mondiaux par la valorisation de la mémoire.

Cette évolution prometteuse en retombées économiques directes et indirectes pour les villes-mémoires ne s'effectue toutefois pas sans conflits. La mise en conformité du patrimoine urbain par rapport aux standards de la globalisation s'accompagne d'une forte sélectivité mémorielle – l'histoire urbaine est réécrite en fonction du récit métropolitain –, spatiale et sociale.

Le cas ambivalent des villes-mémoires mondialisées révèle donc une complexe dialectique de la mémoire et de la globalisation. Il attire plus largement l'attention sur le rôle que jouent les facteurs non-économiques de longue durée dans le positionnement des villes lors de la nouvelle étape en cours de la mondialisation.

Géraldine Djament-Tran *

* Maître de conférences en géographie à l'université de Strasbourg, ses recherches portent sur les relations entre patrimonialisation et métropolisation. Elle a publié récemment *Rome éternelle ou les métamorphoses de la capitale*, coll. « Mappemonde », Belin, Paris 2011 ; et, en collaboration avec M. Reghezza-Zitt, *Résilience urbaines. Les villes face aux catastrophes*, coll. « Fronts pionniers », Éd. Le Manuscrit Paris, 2012.

Bibliographie

- Manuel Appert, « Ville globale versus ville patrimoniale ? Des tensions entre libéralisation de la skyline de Londres et préservation des vues historiques », *Revue géographique de l'Est*, vol. 48, 1-2, 2008
- Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas, Mike Robinson (dir.), *Tourisme et Patrimoine mondial*, Presses universitaires de Laval, Québec, 2012
- Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Le Seuil, Paris, 1992
- Antoine Fleury, « Berlin/Istanbul : la rue au service de l'image des métropoles », *Géographie et cultures*, n° 71, 2010, p. 111-130
- Cynthia Ghorra-Gobin, « Une ville mondiale est-elle forcément une ville globale ? Un questionnement de la géographie française », *L'Information géographique*, vol. 71, 2/2007, p. 32-42

² Atelier parisien d'urbanisme, « Paris, métropole sur Seine », *Paris Projet*, n° 40, Textuel, Paris, 2010.

³ La muséification désigne une mise en exposition de l'espace urbain : une signalétique historique et une mise en scène du patrimoine transposent dans l'espace public le modèle du musée. La muséification, quant à elle, qualifie un scénario d'évolution de certains espaces patrimonialisés, caractérisé par une spécialisation dans les fonctions touristiques au détriment des autres fonctions urbaines, qui s'accompagne d'une dynamique de gentrification et d'une certaine « fossilisation ».

⁴ Jean-Michel Tobelem, *Le Nouvel Âge des musées. Les institutions culturelles au défi de la gestion*, Armand Colin, Paris, 2005.

⁵ Source : mairie de Paris.

⁶ L'expression a été proposée par M. Gravari-Barbas lors de la communication « Tourisme et patrimoine, le temps des synergies ? » lors du colloque organisé par la Commission nationale française pour l'Unesco, « Le patrimoine oui, mais quel patrimoine » du 3-4 avril 2012.